

MONTAGE ET DEMONTAGE ET UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE ROULANT



PUBLIC CONCERNE

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à monter, démonter ou utiliser un échafaudage roulant dans le cadre de sa fonction

Prérequis : Posséder l'aptitude médicale pour le travail en hauteur. Maîtriser la lecture, l'écriture du Français



ORGANISATION

Durée du stage : 1 jour (7 heures)

Participants : de 1 à 10 personnes.

Méthodes pédagogiques : Exposé didactique, démonstrations
Exploitation individuelle et démonstration de chacun

Matériel pédagogique : vidéoprojecteur, échafaudage roulant

Intervenant : Formateur expérimenté et spécialiste en travail en hauteur

Evaluation des acquis : Tests pratiques et théoriques pour valider l'aptitude au montage et démontage d'échafaudage roulant

Validation de la formation :

- Attestation et passeport formation individuelle de formation seront délivrés aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation est satisfait aux tests théoriques et pratiques

Lieu du stage : dans vos locaux (salle de réunion + terrain)

Date du stage : selon vos disponibilités



CADRE REGLEMENTAIRE

Article R. 4323-69 du Code du Travail : Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation (et recyclage)

R 457 / I.N.R.S

Décret de Septembre 2004

Arrêté de Décembre 2004 O.P.P.B.T.P



RECYCLAGE

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale
R 4323 - 106

Un **support de formation** est remis à chaque stagiaire



OBJECTIFS

- ✓ Connaître les règles générales de sécurité lors du montage d'échafaudage roulant
- ✓ Connaître les règles de montage et démontage : structure, résistances, cahier des charges
- ✓ Connaître la réglementation en vigueur (Décret 2004 – 9204 et R457)



PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE

L'ANALYSE DES RISQUES

- Statistiques d'accident
- Principaux risques d'accident

LA REGLEMENTATION

- Réglementation : décret 2004-924 + R457 + arrêté de Décembre 2004 O.P.P.B.T.P

STRUCTURE D'UN ECHAFAUDAGE

- Les éléments constructifs
- Technologie utilisées

REGLES DE MONTAGE, DEMONTAGE ET D'UTILISATION

- Les précautions à prendre avant le montage
- Implantation, stabilité, rigidité, résistance, accès
- Démontage, stockage

SECURITE

- Utilisation des équipements de protection individuelle
- Utilisation des équipements de protection Collective Technologie utilisées
- Les conditions météorologiques (vent, orage)
- Utilisation des équipements de protection Collective
- Les conditions météorologiques (vent, orage,...)
- Surcharge, signalisation
- Conduite à tenir en cas d'accident

FORMATION PRATIQUE

- Analyse de la situation de travail
- Montage / démontage d'un échafaudage roulant selon la notice du fabricant
- Circulation et travail depuis l'échafaudage en sécurité
- Monter du matériel sur l'échafaudage (charges maximales admissibles)

